Réseau parlementaire pour un environnement sain

Parliamentary Network for a healthy environment

10 MESSAGES CLÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

2026-2027



1. **Ancrer le droit à un environnement sain comme un droit humain**

 Reconnaître le droit à un environnement sain au niveau national et élaborer, au niveau du Conseil de l'Europe, un instrument juridiquement contraignant.

2. **Reconnaître le crime d'écocide**

 Ériger l'écocide en infraction pénale dans tous les Etats membres et ratifier la Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal.

3. **Préserver les droits des générations futures**

 Placer la biodiversité et l'équité entre les générations au cœur des politiques publiques et faire progresser les normes et pratiques environnementales dans une perspective moins anthropocentrée.

4. **Garantir le droit humain à l'alimentation**

 Assurer un accès autonome à une alimentation saine, adéquate et durable et renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires.

5. **Protéger les mers et les océans**

 Respecter les traités internationaux luttant contre la pollution en mer, l'appauvrissement de la biodiversité marine et l'acidification des océans et intégrer les droits humains dans les politiques maritimes.

6. **Investir dans une transition énergétique durable et socialement juste**

 Supprimer les subventions publiques aux combustibles fossiles, investir dans les sources d'énergie durable et éradiquer la pauvreté énergétique.

7. **Améliorer la prévention et la réponse aux catastrophes climatiques**

 Garantir une approche fondée sur les droits humains à toutes les étapes de la prévention et de la réponse, en accordant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables.

8. **Mettre en place des mécanismes de participation citoyenne effective**

 Permettre aux citoyen·nes, notamment aux jeunes, de contribuer de manière éclairée à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques environnementales nationales et locales.

9. **Placer l'environnement au cœur des politiques de santé**

 Intégrer les enjeux environnementaux et climatiques dans une approche fondée sur le droit à la protection de la santé, y compris au travail.

10. **Renforcer la responsabilité environnementale des entreprises**

 Obliger les entreprises à identifier, prévenir, atténuer et rendre compte des impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement.

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE